

DRM215 - Expertise judiciaire immobilière

Présentation

Objectifs pédagogiques

Connaître les règles de fond et de procédure relatives à l'expertise judiciaire en évaluation de biens immobiliers corporels et de droits portant sur de tels biens.

Compétences

Effectuer, sur désignation du juge judiciaire (civil ou pénal) ou du juge administratif, des expertises judiciaires en évaluation de biens immobiliers corporels et de droits portant sur de tels biens. Recourir, dans le cadre de son activité professionnelle immobilière, à des expertises judiciaires.

Programme

Contenu

- **Cadre juridique et juridictionnel de l'expertise judiciaire**
 - Organisation juridictionnelle en France
 - Environnement légal et réglementaire de l'expertise
 - Conseil national et compagnies d'experts judiciaires
 - Statut de l'expert judiciaire
- **Auxiliaire de justice ou professionnel indépendant ?**
 - Inscriptions sur les listes, probation et réinscription quinquennale
 - Nomenclature des rubriques expertales et "spécialités fines"
 - Déontologie et bonnes pratiques
 - Formation des experts
 - Statut juridique, fiscal et social des experts
- **Pratique de l'expertise judiciaire**
 - Opérations d'expertise
 - Dématérialisation des opérations d'expertise judiciaire
 - Relation juge/expert
- **Catégories d'expertise judiciaire**
 - Expertise pénale
 - Expertise administrative
 - Expertise civile
- **Champ de l'expertise judiciaire en matière immobilière**
 - Estimation de valeur vénale
 - Indemnité d'expropriation
 - Indemnité d'éviction
 - Fixation de loyer commercial
- **L'expertise judiciaire en Europe**
 - Droit à un procès équitable
 - Coopération judiciaire européenne
 - Statut de l'expert dans divers pays européens

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20.

Mis à jour le 25-04-2025



Code : DRM215

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier /
Gilles GODFRIN

Contact national :

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 24 41

Virginia Mateus

virginia.mateus@lecnam.net

Toutefois, dans le cadre de la préparation du master *Immobilier* de l'ICH, une note inférieure à 10/20 mais d'au moins 8/20 peut être validée par compensation entre les notes des UE propres au parcours *Expertise conseil en patrimoine immobilier* (DRM213, DRM214, DRM215, DRM216, DRM217). Pour appliquer la compensation, les UE de 3 crédits sont affectées d'un coefficient 1, les UE de 6 crédits d'un coefficient 2.